Programme de la journée

Ce stage est consacré aux droits et à la défense des personnels AESH / AVS.

8h30 – 9h00 : Accueil

9h00 – 9h30 : Tour de table pour mieux se connaitre

9h30 – 12h00 :

Quelles sont les incidences sur les AESH suite à la mise en place de la nouvelle circulaire sur « l'école inclusive » ?

- ✓ **Contenu des contrats et réglementation**
- ✓ **Calcul du temps de travail**

Nous souhaiterions que chaque participant puisse apporter son contrat afin que nous puissions les « regarder » ensemble pour une mise en commun et vérification du contenu.

Nous échangerons sur la mise en œuvre dans les établissements du nouveau mode de calcul du temps de travail.

Synthèse

12h00 – 13h30 : Pause repas

13h30 – 15h00 : Présentation des PIAL : Quels changements pour les AESH concernés ?

15h00 – 16h00 : nous reviendrons sur cette rentrée et tâcherons ensemble d'élaborer un un document sur les revendications que doit porter le SE-UNSA

- ✓ **Affectation**
- ✓ **Quotité de travail**
- ✓ **Accueil et information**
- ✓ **…**

16h30 Fin du stage

Modalités pratiques

- ✓ **Lieu du stage**

Le stage aura lieu à la maison des syndicats – 6 Bis Rue Pierre Curie - 21000 DIJON

- ✓ **Repas**

Le repas est gratuit pour les syndiqués et de 5€ pour les non syndiqués

- ✓ **Transport**

Afin de limiter les frais de transport, seront remboursées les personnes non syndiquées qui accepteront d'organiser du co-voiturage. Remboursement pour les syndiqués